

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 18

Artikel: L'écot
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

luttes politiques et de développer entre les Vaudois les sentiments d'union et de solidarité. Mais aussi, ajoutent les *Annales*, l'année s'annonçait bonne. Le 13 août, on remarqua, sur la tribune, des raisins rouges et blancs en parfaite maturité, apportés par M. le juge Borgeaud, de Pully. Le même jour, M. le major Butticaz, de Treytorrens, offrit galamment du vin nouveau, du vin de 1868, du vin qui circula dans les coupes et qui était excellent.

Voleurs de ministre.

Nous lisons dans le Livre de mémoire manuscrit de Pierre-Daniel Crisinel, de Denezy, à la date de 1829.

« C'est la dite année que le Ministre de Denezy a commencé à aller Prêché à Villard-le-Comte, et que Villard a été joint à la Paroisse de Denezy ; au lieu qu'auparavant on était seuls et Villard allait à Thierrens. Cela a été décreté par le Gouvernement et cela a fait une grande sensation au Village de Denezy, et quand ceux de Villard venaient à Denezy on leur criait : *Voleurs de ministre !* »

LES NORMALIENS DE 1882

La mode des jubilés de toute nature est l'une des caractéristiques de notre époque sociable. De vieux compagnons d'armes, d'anciens camarades de collège éprouvent le besoin de se revoir en corps. On a même convoqué un jour à Chexbres tous ceux qui avaient eu le privilège de naître en 1861. Idée plutôt bizarre que celle de rassembler en une agape des citoyens, si braves soient-ils, dont la rencontre n'est guère un symbole d'amitié, un culte du souvenir. Ne détournons pas le sens des mots et respectons le passé en le faisant revivre. Pour cela, il suffit tout simplement de se mettre d'accord entre quelques copains, non seulement de la même génération, mais qui ont vécu côté à côté pendant quelques années, — les plus belles peut-être de leur vie... quand on les regarde à travers un prisme complaisant.

Done, le samedi 20 avril, il y avait rendez-vous, à Morges, des normaliens vaudois sortis en 1882, et qui voulaient fêter ce trentenaire, comme ils avaient fêté leurs 5 ans, leurs 10, leurs 20, leurs 25 ans. Ça représente pas mal de bouteilles, car il est impossible de ne pas chanter comme autrefois :

Verre plein, verre plein, de ce bon vin...

Honnis soit qui mal y pense. Il y avait du reste parmi eux un abstinent, — pour le bon exemple. Vie et santé ! Depuis un quart de siècle que deux des leurs ont été prématûrement fauchés, tous restent debout. Ils ne sont pas vaccinés contre l'atteinte des ans, mais ils en supportent allègrement l'irréparable outrage. Et vous me croirez si vous voulez, mais à entendre l'ami Guidoux, par exemple, chanter le merle, — ce pauvre merle à qui l'on coupe successivement le bec et la queue, en passant par tous les intermédiaires, et qui chante encore — nous nous reportons très loin en arrière, c'est vrai, mais avec une puissance visuelle étonnante. Il semble que c'est hier que nous avons quitté l'école normale, ou plutôt il semble que nous ne nous soyons jamais quittés ; les traits, les tics, les gestes, les voix — oh ! surtout les voix — leurs accents sont restés les mêmes, et il faut véritablement que l'un ou l'autre d'entre nous montre un semblant de calvitie pour nous plonger brusquement dans un accès de réalité, très court, qui ne résiste pas aux causeries pleines d'entrain et d'une philosophie de bon aloi. Oh ! sans doute, il y a des « dents » tenaces. Ainsi, pourquoi donc tel professeur, que je me garderai bien de nommer, puisqu'il vit encore — a-t-il peiné mon ami... pardon, je ne dirai pas même l'initiale — en lui rognant un ou deux points dans une occasion solennelle ! Tout se paie en

ce monde ! Dans une luxuriante contrée du Gros de Vaud, un ancien élève fait une rencontre imprévue et tient à peu près ce langage :

— Hé, bonjour, monsieur... Je suis charmé de vous revoir. Votre enseignement était parfait, il m'émerveillait, mais, pauvre que j'étais, vous m'éreintiez.

— Ah ! et bien, allons prendre un verre, et causons d'autre chose.

Qui sort d'un établissement scolaire sans y avoir appris beaucoup en marge des parchemins ! Et pourtant on ne sait jamais tout. De vieilles paperasses étaient abandonnées aux rats en quelque réduit obscur. Un jour, il reçoit la visite d'un élève qui allait décrocher son brevet. Tout à coup, le pédagogue en herbe aperçoit, ô sacrilège ! une vénérable liturgie en train de se dissoudre ; il sauve ce précieux exemplaire d'une perte certaine, le prend sous sa protection, le confie aux mains d'un expert relieur et, aujourd'hui encore, il s'en sert dans les cérémonies qu'il doit présider.

On voit rarement un homme déclarer sans arrière-pensée être content de son sort. Il est plus rare encore de ne pas rencontrer des hommes qui, volontiers, croient celui de leur prochain bien meilleur.

De notre volée, plusieurs sont devenus professeurs, même à l'Université, historiens, voire grattapapiers, aubergistes et députés. Ils n'en sont pas plus fiers pour tout cela, le sentiment de leur solidarité avec les régents reste vivace, même sans doute s'ils ne peuvent venir l'exprimer. Et puis, il n'y a pas chez eux cette inquiétude de résoudre la question de savoir si l'on doit encore dire « tu » à celui-ci ou à celui-là, inquiétude qui tenaillait Villemessant quand il lui fallait répondre au tutoiement d'Alexandre Dumas. Quant à moi, j'éprouve une grande joie à pouvoir être familier avec des hommes — il y en a trois parmi nous : Colomb, Dupraz (le premier de la bande), Guidoux — qui n'ont jamais, depuis trente ans, fait qu'une seule école. Belle unité ! La ville tentaculaire ne les a pas houssillés dans leurs paisibles petits villages. Honneur à eux, et au nom de tous, un souvenir ému à l'Ecole normale et à ses professeurs. Bonne maison, va !

L. Mn.

DOU BON VILHIO

S'ETANT bin z'u amâ, Djanri et Nanetta et s'amâvant adf prau quand bin l'étant maryâ du lâi a quarant'an. L'e dau vilhio cein, vilhio quemet leu. N'e pas ora qu'on pau s'amâ quarant'an. L'e dzouveno de vouâ, l'e premf dzo, seimblie que volant pas vivre prau grand temps po s'e remolâ, s'e tchuffâ, s'e lëtsi, s'e reluquâ, s'e tourdzî : s'amâtant tant que voudrant pouai s'e medzi l'on l'autro et pu, on an aprî, ie regrettant bin de pas s'itre medzi à de bon po itre débarrassi. Lo borî l'e casse, po bin vo dere.

Dan Nanetta et Djanri s'accordâvant quemet Haasenstein et Vogler qu'on lié su l'e papâ que sant dza du grand temps einseimbllo. L'e bin su que l'avant z'u quaque niéze; iô lâi a-te rein ! Pertot lâi a oquie que tsî no, desâi lo Fribordzâi, iô on s'e bat ti l'e dzo. » Nanetta, li, boudâve et l'e cein qu'eingrindzive Djanri.

On coup — qu'avant-te z'u diabe. lo mot que i'en sé — Nanetta s'e met à boudâve de vê lo petit goutâ. Pas mé lo mot que l'e voliu redere qu'onna pétola de ratta. Lo né, la Nanetta s'e dévite la premire et va à fond ein vereint sa rita, li qu'avâi adf po demi-hâora à taboussi. Lo leindeman, ie boudâve adf; à dëdjonna, pas on mot; à dinâ, pas onna syllaba. Ti l'e coup que Djanri voliâve coumeinci, pouâve suivre solet; l'êtai mouetta quemet on person tyâ. S'e retenyâi mîmameint derottâ. Vê lo né, l'hommo revint et la Nanetta boudâve. Tota la né d'aprî: rein. Lo deçando matin, Djanri s'e lâive lo premi, chaute à bouffet, fâ état de guegnâ dein

l'e z'écouelle, pertot, dein lo catseppliat queme se tsertse oquie de gaillâ maulézâ à trovâ. Du cein, l'âuvre la garda-robâ et la Nanetta s'e sâi : « Mâ de la metsance ! que tsertse-te ? » Vi rebouillî désô l'e manti de trabllia, à fond dâ motchâo de catsetta dein l'e leinsu. Rein, ad rein ! La Nanetta lâi tegnâi pe rein tant qu'larâi voliu savâi que founâve, Djanri douâ adan l'e panaman, vouâte tant que permî l'e partet de la fenna, que fâ adan on puchéint effo e l'ai dit dinse :

— Que tsertse-to ?
Et lo Djanri lâi repond :

— Ta leinga, Nanetta.

La Nanetta dêvezâve, lo boudâdzo l'êtai fini.

MARC A LOUIS.

L'ÉCOT

LAISONS les abstinentes tomber à bras raccourcis sur le vin et, pour s'excuser de ce décharnement, accuser de façon grotesque les crus de nos coteaux de tous les méfaits qui désolent le genre humain. Le moyen n'est pas nouveau : « Quand on veut noyer son chien, dit qu'il a la rage ». Il est toujours de saison, vieux proverbe.

Le vin saura bien se défendre lui-même. E comme la vérité, le jour où il sera le plus fort le jour où il pourra le mieux compter sur la victoire sera peut-être celui où, banni du monde il aura entraîné à sa suite la gaîté et d'autres priviléges précieux, qui s'accommode mal de l'austérité intransigeante et fanatique de l'abstinence.

La tempérance, la modération, à la bonne heure ! Voilà qui est raisonnable, voilà qui est juste, voilà qui est logique. Voilà ce que peut et doit encourager toute personne qui ne croit pas à la nécessité de boire trop pour avoir assez, et qui a quelque souci de sa santé et de sa dignité.

C'est bien peut-être parce qu'elle se justifie et se recommande, parce qu'elle est le juste milieu, c'est-à-dire le bon sens, que la modération doit céder le pas aux exagérations de l'abstinence. L'homme est ainsi fait.

Et pour réaliser, en partie du moins, cette tempérance, si désirable, il suffirait déjà de rompre avec une coutume trop répandue chez nous, où elle est presque comme une tradition nationale, pour ne pas dire une « vice » nationale.

Cette coutume, c'est l'*écot*. L'*écot*, qui hâfois sur dix vous force à boire, à veiller, à dépenser plus qu'on ne voudrait, sans profit aucun pour le plaisir et la gaîté.

On boit à contre-cœur, on reste à contre-cœur, parce qu'on est « engrené » dans l'*écot* où son amour-propre est sottement engagé. A moins que l'on ne soit un parasite sans vergogne, on ne peut raisonnablement s'en aller sans avoir aussi payé son « demi » ou sa « moitié ». Et si l'on est cinq, six, dix, voyez où ça mène, le nombre de « demis » qu'il faut gurgiter malgré soi et le temps qu'il y faut mûtre.

Et c'est aussi qu'il faut boire du « nouveau » quand on voudrait du « vieux » ; du vin, quand on aurait préféré de la bière, du café ou vice versa. C'est la négation de la liberté, dont nous autres Vaudois avons toujours le nom à la botche.

Il est bien, bien rare que le plaisir et l'enthousiasme puissent tenir jusqu'au bout. Et la raison ne tarde pas à les suivre dans leur sage retraite.

Alors, c'est l'incohérence, la débâcle de la conversation. En son for intérieur, chacun se voit d'ailleurs trop bu, trop bu même ; chacun voudrait bien céder au sommeil qui le talonne. Mais les demis, inexorables, arrivent toujours et les verres s'emplissent. Il faut boire. Chacun le sait ! C'est la consigne ! C'est l'*écot* !

Et telle soirée, commencée dans la joie d'une agréable rencontre, se termine piteusement.

Ce sont les reproches à la maison ; le sommeil et agité. Et, le lendemain, c'est la tête lourde et le prête à éclater ; c'est le cœur sur les lèvres et le triomphe de la camomille.

Quelle belle institution que l'écot ! J. M.

CONDOLÉANCES

Un de nos abonnés nous adresse les lignes que voici :

Ceci se passait, il y a quelques semaines déjà, dans l'est du canton.

On enterrait la femme, adorée, d'un ancien du village, très connu et très estimé. Il avait été autrefois syndic ; il est encore assesseur de la justice de paix et membre du Conseil de paroisse.

Plusieurs parents et amis étaient venus pour la circonstance des villages voisins et même d'assez loin.

Au retour du cimetière, les parents et connaissances « du dehors » se rendirent à la maison mortuaire pour « prendre un verre et manger un morceau », en attendant de regagner leurs pénates.

Tout d'abord, les visages avaient un air de circonstance ; les bouches étaient muettes. Puis, peu à peu, soit que la vie, ses besoins et ses faiblesses aient repris leurs droits, un moment usurpés par la mort, soit effet du « petit blanc », les visages se déridèrent et les langues de se délier.

On parla tout d'abord un peu de la « pauvre » défunte. Mais comme quelqu'un observa que les morts ne sont pas à plaindre, au contraire, on ne voulut pas avoir l'air de regretter son bonheur à celle que l'on venait d'accompagner au séjour des bienheureux, et l'on changea de sujet. On devisa de la pluie, du beau temps, des récoltes, des nouvelles du jour. D'aucuns même risquèrent, timidement d'abord, quelques plaisanteries. On rit. Le pauvre veuf et ses enfants, eux-mêmes, ne purent résister, en dépit de leur chagrin.

Bientôt, l'animation était grande autour de la table ; on y discutait, on y riait aussi aisément sinon aussi bruyamment qu'au café.

Et les flacons se vidaient à la ronde.

— François, dit le maître de la maison, en faisant à son fils un petit signe de tête, y te faut encore aller chercher deux bouteilles de ce six. Y'ont l'air de le trouver bon.

Un convive, qui avait entendu la remarque, de confirmer aussitôt :

— S'il est bon, Samuïet ! Mais c'est que c'est du tout farineux. Oh ! y a pas, il est supérieur au onze.

Et ce coquin de six en faisait des siennes. Le thermomètre de la gaieté montait, montait toujours. Pour un rien, on eût chanté.

Heureusement, l'heure du départ intervint fort à propos. Il fallut se séparer.

Tandis que le mari de la défunte accompagnait jusqu'à leurs chars ses hôtes, l'un de ces derniers, qui se distinguait depuis un moment par sa loquacité, lui prit familièrement le bras et, d'un ton convaincu :

— Eh bien, mon vieux Samuïet, quelle belle journée !! X.

Patrie suisse. — Le dernier numéro de cet intéressant périodique contient les portraits du regretté Berthold van Muyden, syndic de Lausanne ; du pasteur des glacières, M. G. Strasser ; de M. H. Calame, le nouveau conseiller d'Etat de Neuchâtel ; du peintre Gos, à l'occasion de son jubile, et d'une femme de bien, Mme Coradi-Stahl ; des clichés relatifs à l'éclipse, à la Seigneurie de Confignon, avec une intéressante étude historique ; à la Grande salle de Lausanne ; à la villa Wesendonk, etc., etc.

Nos bonnes. — Une cuisinière se présente chez madame M...

— Tout ce que me dit madame me convient. Cependant, je désire un dernier renseignement

avant de consentir à entrez chez madame ! Quel est le jour de madame ?

— Le mardi !

— Dans ce cas il faudra que madame change de jour.

— Pourquoi ?

— Parce que mon jour étant le mercredi, madame doit comprendre que le lendemain du jour de madame, je serais trop fatiguée pour recevoir mes amies.

LE TRIBUT DE L'HYMÉNÉE

* Vieilles coutumes (suite).

Voici encore quelques renseignements sur les coutumes en usage en Savoie, à l'occasion du mariage.

Il s'agit de la coutume de barrer le passage aux mariés, à leur sortie de l'église pour se rendre chez eux.

Nous avons, samedi dernier, indiqué ce qui se passait dans certaines localités de Savoie ; nous continuons l'ennumération si intéressante, donnée par M. A. von Gennep.

Région de Genève. — Au moment où les nouveaux époux sortent du lieu saint, toute la jeunesse fait une chaîne barrant le passage et que le charme d'une poignée de monnaie est seul capable de rompre.

Semine. — Barricade : fête, collation offerte aux jeunes mariés, en tendant un ruban en travers, pour annoncer qu'un de leurs amis veut leur offrir des rafraîchissements.

Thônes. — Après la bénédiction nuptiale, le jeune marié disparaît, laissant à son père le soin de reconduire sa jeune femme chez lui. Pourquoi disparaît-il ? Pour aider ses parents dans les préparatifs de réception, dit-on à Manigod ; pour préparer une comédie, dit-on à Serraval. En fait, les choses se passent différemment dans chaque commune et avant la Révolution elles devaient être semblables ; mais divers détails ont disparu en un endroit ou en un autre, d'où cette diversité d'un village à l'autre dans les détails.

Actuellement, lorsque le cortège revient de l'église, il trouve souvent son chemin barricadé, soit par des fascines ou un billot, soit par un ruban tendu au travers de la route, soit par une table couverte d'un linge sur laquelle il y a des liqueurs et des friandises. Dans ce dernier cas, on ne peut passer autre sans prendre un petit verre, et la fiancée ne peut refuser les cavaliers qui viennent l'inviter à faire un tour de danse. C'est ainsi que les choses se passent quand un père de famille veut montrer son affection aux nouveaux mariés.

Si ce sont les garçons d'un village qui veulent montrer la leur à la jeune fille, et marquer le déplaisir qu'ils ont à la voir partir, ils barrent le chemin au moyen d'un ruban ; la mariée seule a le droit de toucher au ruban et de le couper ; mais elle ne peut refuser de faire un tour de valse sur le lieu même avec les jeunes gens qui tenaient le ruban.

A la Clusaz, il arrive souvent que le cortège est arrêté de cette manière, mais c'est par de petits enfants dont l'un tient une assiette chargée de bonbons, de dragées et de noisettes ; l'épouse prend un bonbon et dépose une pièce d'argent sur l'assiette et les autres en font autant.

Si le chemin était barré par des fascines ou une bille de bois, c'était à l'époux à débarrasser la voie ; ce n'était ni espèglerie ni taquine, mais le symbole du poids qu'avait sur le cœur un pauvre amant éconduit ; ce dernier usage ne se rencontre plus dans la vallée depuis une quarantaine d'années.

Beaufort. — Une jeune fille de la vallée de

⁴ De quelques rites de passage en Savoie, par A. van Gennep. Extrait de la « Revue de l'histoire des religions » (Annales du musée Guimet).

Beaufort doit-elle quitter son village pour suivre son époux dans une commune étrangère, les jeunes gens lui font les honneurs d'une *bazoche* (c'est le mot consacré). Ils se portent à l'extrême du territoire de la commune et sur le chemin que doivent suivre les nouveaux mariés. Là, deux tables sont dressées ; on les couvre de dragées et de rafraîchissements ; puis un ruban fixé aux deux côtés de la route intercepte le passage. La barricade est légère, mais elle est bien gardée. Ses défenseurs reprochent au mari d'être venu dérober une fleur dans les jardins de leur domaine ; ils conseillent au nouveau Jason de partir seul s'il ne veut pas encourir leur juste colère, et ils supplient la jeune femme de ne pas attrister sa patrie par son départ. Les orateurs sont animés, pleins de feu, mais la mariée les désarme de son sourire. Elle répond qu'elle veut rester fidèle à ses serments d'amour, mais qu'elle conservera le plus précieux souvenir des jeunes citoyens de sa terre natale. Elle coupe alors le ruban, en garde une moitié et remet l'autre aux amis dont elle doit se séparer. On choque les verres et l'on se quitte après avoir bu au couple fortuné dont la fête nuptiale est embellie par ces derniers adieux.

Cette galanterie ne se pratique que pour les belles et les préférées. Si l'épouse n'a pas eu le bonheur de plaire, au lieu d'un ruban elle trouvera sur son chemin une poutre grossière, mais personne sur la route pour attendre des remerciements.

Tignes. — Si la fille quitte la commune, les jeunes gens barrent la route avec un ruban ; ils dressent une table sur laquelle il y a du vin et des gâteaux offerts au cortège ; le marié donne alors une certaine somme aux organisateurs ; sinon un charivari est aussitôt organisé avec sonnettes, chaudrons, faux, etc.

La comparaison de ces divers textes montre que le plus souvent l'obstacle est placé par ceux que la mariée quitte, mais que parfois aussi ce sont les amis du mari, c'est-à-dire les représentants d'une collectivité restreinte, qui elle aussi s'appauvrit, qui opposent un obstacle à l'entrée de la femme. Le même rite sert donc, selon le cas et la localité, de *rite de sortie* et de *rite d'entrée*. C'est là un phénomène qu'on constate à chaque instant dans tous les rituels et chez tous les peuples, comme je l'ai dit ci-dessus à propos des aspersions.

Quoi qu'il en soit, le barrage de la route est en Savoie un rite qui disparaît, sans doute parce que, avec la facilité plus grande des communications et le service militaire, la solidarité sexuelle et communale est, elle aussi, en voie de disparition.

Opéra. — Grand succès, cette semaine, pour *Les Armailles*, de Doret. Aussi l'engouement du public n'est-il point encore épuisé. M. Bonarel nous redonne cette œuvre demain dimanche, en matinée, avec *La Fille du régiment*, de Donizetti, puis mardi et mercredi soir avec *Cavaleria rusticana*, de Mascagni.

Demain soir, dimanche, *Thaïs*, de Massenet. — Vendredi soir, *Mignon*, d'Ambroise Thomas.

De quoi satisfaire tous les goûts.

* * *

Kursaal. — Au Kursaal, c'est l'amusante vaudoise *Favey, Grognuz et l'Assesseur*, qui tient toujours la rampe. Nous avons dit déjà que l'interprétation et la mise en scène en étaient meilleures encore qu'il y a trois ans. L'entrain des acteurs ne fait pas un moment et les rires de la salle lui donnent la réplique.

Les trois rôles principaux sont toujours joués à la perfection par leurs créateurs inimitables, MM. Mandrin, Desoches et Sage.

La semaine prochaine, pour clôturer la saison, *Le Mariage de l'assesseur*, dont le succès fut jadis égal à celui de la première pièce.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adresses à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction: Julien MONNET et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO